

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel De Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Fédérations associatives de services de soins infirmiers à domicile intervenant auprès des publics les plus vulnérables, nous souhaitons vous alerter sur la dégradation très forte du climat social au sein de nos structures de soins à domicile.

L'exclusion de personnels des 2 000 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) du dispositif de revalorisation salariale mis en place dans le cadre du Ségur de la Santé ne peut être acceptée par ceux qui ont et qui continuent à contenir courageusement avec leurs collègues des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) la « digue » à domicile.

Sans ces 32 000 acteurs essentiels du soin à domicile qui accompagnent plus de 140 000 personnes âgées et handicapées en France, le nombre déjà important des malades hospitalisés dépasserait depuis plusieurs semaines nos capacités collectives d'accueil en établissement de santé.

Il est totalement incompréhensible aujourd'hui pour ces professionnels, qui sont engagés au même titre que leurs collègues évoluant en EHPAD ou à l'hôpital, avec les mêmes qualifications, compétences et missions, qu'ils soient ainsi déconsidérés en dépit de leur rôle essentiel dans le parcours de santé de la personne fragile. Devant une telle iniquité, quel crédit accorder à tous les discours qui depuis des années mettent en avant l'urgence d'un virage domiciliaire ?

De plus, l'exclusion des acteurs du domicile du Ségur de la santé aggrave encore les difficultés de recrutement des services qui, voient se multiplier les annonces de départ de leurs personnels expérimentés vers les EHPAD et les établissements de santé, attirés par la promesse de conditions salariales beaucoup plus favorables

Une crise sociale se prépare et des mouvements sociaux sont d'ores et déjà annoncés. Nos fédérations redoutent désormais l'impact de cette injustice flagrante sur la prise en charge des bénéficiaires, à l'heure où le maintien à domicile est plus que jamais une condition essentielle au bon fonctionnement de notre système hospitalier.

Ainsi, Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons une mesure d'équité et de juste reconnaissance de professionnels pleinement engagés dans l'accompagnement des publics les plus fragiles à domicile, et constamment relégués au second plan, en intégrant les professionnels des SSIAD dans le dispositif de revalorisation salariale prévu dans le cadre du Ségur de la Santé.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Patrick Malphettes



Président d'ADEDOM

Marie-Josée DAGUIN



Présidente de l'ADMR

Marie-Sophie Desaulle



Présidente de la FEHAP

Marie-Reine TILLON



Présidente de l'UNA